

cune sous sa propre forme de gouvernement, son développement national, que ce soit un grand ou un petit Etat, en toute liberté. Nous réclamons pour chaque nation le droit à une vie indépendante, souveraine, à l'existence nationale, non pas dans une ombre de suprématie ou d'hégémonie prussienne mais dans la lumière d'une égale liberté ». Et le Président de la Chambre française (1915) : « Il s'agit de savoir si tout l'effort de la conscience pendant des siècles aboutira à son esclavage, si des millions d'hommes pourront être pris, livrés, parqués de l'autre côté d'une frontière et condamnés à se battre, pour leurs conquérants et leurs maîtres, contre leur patrie, contre leur famille et contre leurs frères... Le monde veut vivre enfin, l'Europe veut respirer, les peuples entendent disposer librement d'eux-mêmes. Et le premier ministre de France, M. Briand, (5 juillet 1916) : « Les Alliés, tirés violemment d'une paix, pour laquelle, malgré ses injustices, ils avaient imposé silence à leurs revendications les plus sacrées, contemplant l'éblouissante promesse des affranchissements humains, le respect absolu des volontés et des aspirations nationales et écrivent avec leur sang la charte libératrice du monde. » Et M. Sonnino, ministre des affaires étrangères d'Italie (18 décembre 1916) : « Par paix durable, nous entendons un arrangement dont la durée ne dépende pas de la solidité avec laquelle ont été rivées les chaî-